



Chêne, biodiversité et enjeux du marché

Patrick Bonfils et proQuercus* | *Le chêne est apprécié et choyé pour son apport en faveur de la biodiversité. Mais quel est son rôle économique en Suisse et comment la filière peut-elle créer des traditions autour de cette essence?*

En raison de son importance pour la biodiversité, le chêne est une essence appréciée, bénéficiant d'une promotion active. Mais quelle est l'importance de la production de bois pour la sylviculture du chêne en Suisse, et quel rôle la filière bois peut-elle jouer pour que le chêne s'implante dans la tradition?

En Suisse, les exploitants et services forestiers doivent faire face à une baisse des prix des bois qui entraînent des déficits d'exploitation et du compte forestier. La principale source de revenus de l'économie forestière demeure néanmoins la production de bois, pilier principal auquel continuent d'ailleurs de référer les services et exploitants forestiers, malgré la diversification de leurs activités. C'est particulièrement marqué avec les essences qui s'écoulent à des prix intéressants. En plus de l'importance reconnue du chêne pour la biodiversité, la production et la vente d'assortiments de grande valeur de cette essence est une puissante motivation pour une majorité de forestiers et de propriétaires de forêts (fig. 1).

Volumes de bois et de sciages commercialisés

D'après l'Inventaire forestier national (IFN 4), les chênes pédonculé et sessile, principaux fournisseurs de bois de haute valeur, représentent 7,3 millions de mètres cubes de bois fort (diamètre >7 cm), soit 1,7% de la réserve de bois de la forêt suisse. L'accroissement annuel de ces essences atteint 121 000 m³; selon l'IFN 2, 80% de cette accroissement peut être attribué à des stations fertiles en forêt productive^[1]. Déduction faite de l'écorce (22%) et des pertes de récolte (5%), il resterait, dans l'hypothèse de l'exploitation intégrale

de l'accroissement, environ 71 700 m³ potentiels qui peuvent être mis en valeur (bois fort). Dans les faits, seuls 20% de ce volume – autour de 14 300 m³ – sont de diamètre (>40 cm DHP) et de qualité suffisants pour fournir des sciages ou du placage.

D'après les chiffres de l'Administration fédérale des douanes, jusqu'à la fin du XX^e siècle, les importations de bois de chêne bruts dépassaient les exportations (fig. 2). Puis le mouvement s'est inversé. Après les excédents d'exportations considérables de 2004 à 2008, la balance s'est stabilisée à environ 8000 tonnes d'exportations et autant d'importations. Concernant les sciages^[3], les exportations n'ont cessé de diminuer depuis des années jusqu'à un plancher de 800 tonnes en 2017. Les importations de bois sciés fluctuent beaucoup mais se sont stabilisées aux alentours de 20 000 tonnes (+/-5000 tonnes), après une forte baisse dans les années 1990.

La quantité de sciages de chêne produite en Suisse est insignifiante en comparaison internationale. La France, principal producteur européen, a transformé en 2017 un volume de sciages de 1,25 million de m³, soit 90 fois autant que les 14 300 m³ (évaluation) transformés en Suisse.

^[1] Définition IFN pour «Chênaie productive»: production de bois de tige >1500 kg de matière sèche/ha/an; distance de débardage max. 300 m; taillis exclus.

^[2] Bois brut selon la statistique de l'Administration fédérale des douanes (stat. AFD): chêne brut (*Quercus spp.*), y compris grumes écorcées, grumes sans aubier ou grossièrement équarries.

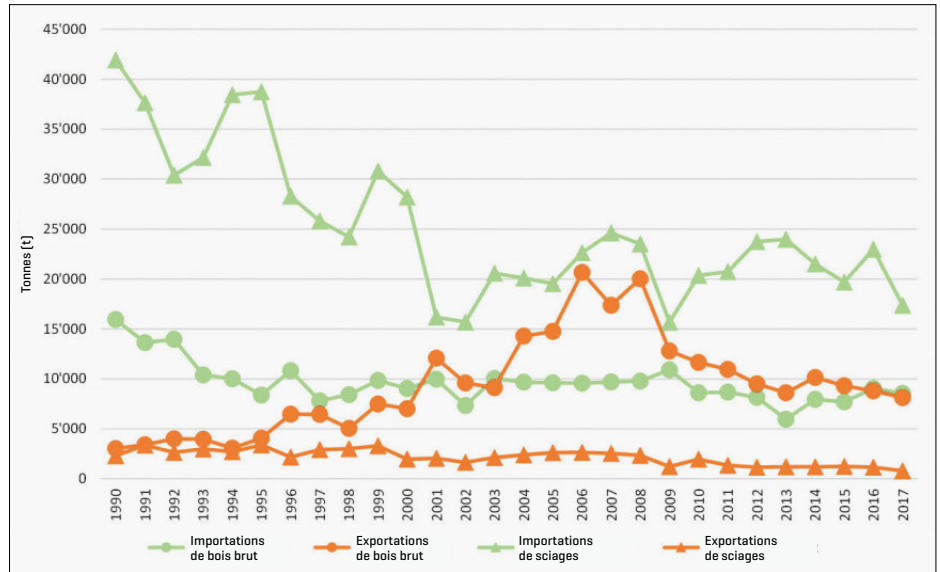
^[3] Sciages selon stat. AFD: chêne (*Quercus spp.*) scié en long ou défilé, tranché ou déroulé, ou encore raboté, poncé, ou attaché aux extrémités, d'un minimum de 6 mm d'épaisseur.

* Patrick Bonfils, *Naturavali.com*. Comité de proQuercus: Stefan Studhalter (président), ing. forestier d'arrdt ZH; Raffael Ayé, *BirdLife Suisse*; Pascal Junod, *Centre de compétence en sylviculture*, Lyss (BE) & ing. forestier d'arrondissement NE; Vivien Pleines, ing. forestier d'arrondissement VD; Erich Tiefenbacher, ing. forestier d'arrondissement TG; Marcus Ulber, *Pro Natura*.
Traduction: Alain Dauard, LA FORÊT.



Fig. 1, ci-dessus: Pour les forestiers, la vente des plus belles pièces est l'aboutissement et la récompense d'un long processus. Pascal Junod

Fig. 2, ci-contre: Evolution des importations et des exportations de chêne et de produits en chêne. Administration fédérale des douanes [AFD]



En raison de l'intensité des échanges commerciaux européens, il est évident que les marchés internationaux exercent une forte influence sur ce qui se passe en Suisse. On en veut pour exemple les excédents d'exportation de chêne brut enregistrés de 2004 à 2008, principalement dus à une forte demande de l'Italie, et qui ont conduit à un excédent net d'exportations de presque 40 000 m³ (fig. 2). C'est une quantité énorme à l'échelle suisse, un transfert vers l'étranger qui résultait d'un contexte avantageux en termes de prix et de demande. Cette conjonction financièrement bénéfique pour les forestiers a indirectement causé des difficultés aux acteurs de la première et de la deuxième transformation (scierie et industrie aval) dans notre pays. C'est encore plus marquant dans le contexte de l'énorme déficit de la balance des exportations de sciages, qui est un indice incontestable de la peine que rencontrent les scieries indigènes à approvisionner le pays à des prix compétitifs. Les sciages – mais aussi la fabrication de produits finis comme les parquets et les meubles – reviennent meilleur marché à l'étranger. Cette évolution se reflète aussi dans la diminution de près de moitié du marché des bois de chêne bruts et transformés depuis les années 1990 (tab. 1).

La transformation, génératrice des traditions

En injectant du bois de chêne dans les filières de transformation locale ou régionale, on crée de la valeur ajoutée sur place. La fabrication de produits en chêne est une source d'activité pour un ensemble d'intervenants – chercheurs, concepteurs, fabricants, vendeurs, utilisateurs –, d'or-

ganisations et d'institutions. Se créent ainsi des communautés d'intérêt qui constituent le socle de traditions vivantes autour du chêne.

Le développement de filières de transformation locales en lien avec la fabrication de tonneaux en chêne indigène est un exemple typique. Face à la pression de la concurrence étrangère, de nombreux viticulteurs suisses se concentrent sur l'élaboration de vins de haute lignée, issus de cépages spéciaux. Le recours à l'élevage en barrique est un moyen d'accentuer leur caractère spécifique. Sous la houlette de l'École d'ingénieurs de Changins (Nyon VD), plusieurs projets pour la construction de barriques en chêne suisse ont été lancés au début des années 2000. Ils englobaient non seulement l'aspect œnologique, mais aussi les questions liées à la qualité des chênes, à l'approvisionnement en bois, à la logistique et à la certification. En plus de l'école de Changins, ces projets ont impliqué des services forestiers, des scieurs, des tonneliers, des vigneron et des négociants en vins de l'ensemble de la Suisse. Plusieurs tonnelleries (fig. 5) travaillent aujourd'hui avec du chêne suisse, et des vins élevés dans des fûts en bois du pays sont à l'honneur dans des guides aussi réputés que le Gault & Millau. La communauté d'intérêt née de ces projets est désormais dépositaire d'une tradition vivante autour du chêne. A des degrés divers, la constitution de tels groupes d'intérêt s'observe en lien avec tous les produits en bois de chêne. Toutefois, préalable indispensable, il faut que de la matière première sous forme de grumes, de bois brut ou de sciages soit disponible

pour que de tels groupes ou communautés puissent exister et se développer.

Forestiers et scieurs sur le même bateau

Le contexte difficile dans lequel évoluent les scieries est connu. On peut le résumer en quelques termes-clés: salaires élevés, foncier coûteux, approvisionnement compliqué (petites structures), transports dispendieux (RPLP) et franc fort. Même si la forêt profite d'une nette hausse des prix du chêne depuis cinq-six ans (fig. 7), il n'y a pas de quoi pavoiser. La pression qui s'exerce sur la première et la deuxième transformation met en péril des acteurs locaux qui jouent un rôle capital pour que puissent se créer des traditions autour du chêne. L'économie forestière et les scieries naviguent sur le même bateau. Par conséquent, il faut impérativement que ces deux branches dialoguent pour optimiser les plateformes d'échanges communes et pour développer une compréhension mutuelle des problèmes de chaque partenaire. Nous examinons ci-après quelques aspects de la question.

• La valeur du chêne

La valeur d'une grume dépend de sa dimension (diamètre) et de sa qualité. Si la finesse des cernes joue un rôle dans les assortiments de qualité supérieure destinés à la production de placage, les courbures et la présence de nœuds influencent négativement le prix des grumes promises à d'autres destinations. La couleur du bois peut jouer un rôle pour la fabrication de meubles ou de fenêtres. L'aspect qualitatif est particulièrement mis en valeur dans les ventes aux enchères de bois précieux, où il n'est pas rare de voir les plus



Fig. 3, en haut à g.: Corbat Holding à Vendlincourt (JU) s'est spécialisée dans le sciage de feuillus et propose des produits en chêne, mais aussi des traverses et parquets. Corbat Holding SA

Fig. 4, en haut à d.: Hanhart Holz AG à Diessenhofen (TG) est un spécialiste des bois de feuillus et notamment de chêne. Cette scierie propose des assortiments de sciages dans des dimensions spéciales, réalisées à la demande. Patrick Bonfils

Fig. 5, en bas à g.: La fabrication de tonneaux ouvre la voie à une communauté d'intérêt informelle à l'origine d'une tradition vivante. Denis Horisberger

Fig. 6, en bas à d.: Pour éviter la formation de fentes, le chêne doit être séché lentement à l'air, ce qui n'est pas sans conséquence sur sa commercialisation. Patrick Bonfils

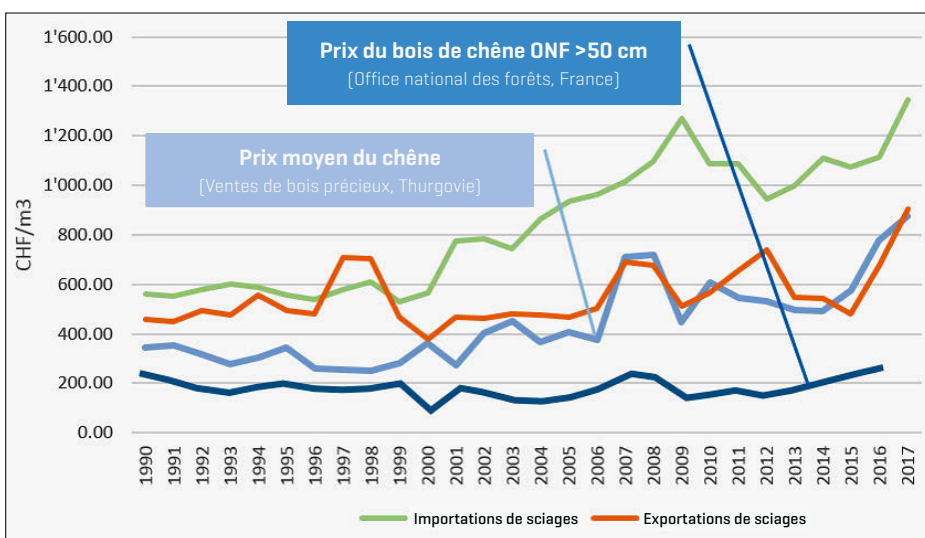


Fig. 7: Evolution à long terme des prix du chêne auprès du principal acteur du marché français, l'Office national des forêts, et dans le canton de Thurgovie (ventes aux enchères de bois précieux). A titre de comparaison, figurent les prix des sciages de chêne à l'importation et à l'exportation vers et de la Suisse.

belles pièces dépasser les 1000 francs/m³. Le développement d'une sylviculture de qualité à coûts abordables apparaît donc comme d'autant plus impératif dans un pays aux conditions-cadres économiques exigeantes comme la Suisse.

• **Le prix de son bois**

Après trois décennies de baisse (1970–2000), le prix du bois de chêne (et d'autres essences) a amorcé un redressement à partir des années 2000, qui s'est transformé, abstraction faite de quelques pics inversés, en croissance soutenue (fig. 7). Sur le marché international, la forte demande de la Chine conforte cette tendance. La France vend actuellement un quart de son chêne à la Chine, ce qui cause de gros problèmes d'approvisionnement aux scieries françaises. Même si les effets de mode restent imprévisibles, le chêne peut être considéré comme une valeur sûre en sylviculture. Les perspectives sont plus compliquées pour la première et la deuxième transformation, dans la mesure où ces acteurs peinent à tenir tête à la concurrence étrangère (à l'exemple de la production de parquet).

• **Le potentiel de la chênaie suisse**

La demande intérieure en bois brut et en sciages équivaut à environ 1,75 fois la production indigène (tab. 1), si bien que les scieries ont parfois de la peine à trouver des grumes dans des qualités correspondant à la demande. D'après l'Inventaire forestier, la chênaie suisse ne parviendra pas, à vue humaine, à satisfaire l'ensemble des besoins intérieurs en sciages et en produits en chêne. La demande soutenue et les prix attractifs pourraient conduire à une surexploitation des peuplements, comme cela a probablement été le cas entre 2006 et 2008 (voir courbe des exportations de grumes de la fig. 2). Une telle surexploitation doit à tout prix être évitée pour préserver les perspectives de développement et d'extension des peuplements et protéger la biodiversité.

• **L'équilibre entre exploitation et préservation de la biodiversité**

L'encouragement de la biodiversité et l'aspiration à développer des chênaies inéquiennes conduit à laisser en place des vieux arbres au-delà de leur maturité de récolte. Il faut, dans de tels cas, élaborer des concepts d'exploitation qui tiennent compte à la fois des impératifs environnementaux et de ceux de la production de bois. Le programme de protection de la nature du canton d'Argovie fournit un exemple

envisageable. Il prévoit que les propriétaires renoncent par contrat et contre dédommagement à exploiter certaines forêts dans le cadre de mesures de la biodiversité, tout en autorisant la récolte d'une partie des arbres âgés. Le choix de récolter les sujets propres à être transformés et de laisser en place ceux de moindre valeur commerciale est laissé à l'appréciation de l'exploitant.

• Les utilisations du bois de chêne

En raison de ses propriétés chimiques et physiques particulières, le chêne peut être employé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'éventail des possibilités d'utilisation est du coup très vaste: mobilier, fenêtres, lames, parquet, façades, douelles, traverses, éléments de jardins et de bassins, etc. Les architectes et les planificateurs ignorent cependant souvent que le chêne est difficile à sécher et que son bois doit être stocké plusieurs années. On doit donc souvent faire appel à de la matière première im-

portée pour honorer des commandes à court terme. Donc, pour mettre en œuvre du chêne indigène dans des projets d'une certaine envergure, ils doivent être planifiés dans le moyen ou le long terme.

• Découpe des grumes de chêne

Des grumes aussi longues que possible constituent un avantage pour les scieurs. Ils peuvent les découper en se conformant de façon optimale aux vœux de leurs clients. L'engagement d'abatteuses (pour des arbres de faible dimension, à partir d'un diamètre de 30 cm) ne permet pas de découper les troncs sur la base de leurs caractéristiques qualitatives, puisque la machine coupe systématiquement des tronçons standard. C'est un obstacle à la mise en valeur optimale des bois. L'abattage hivernal a l'avantage d'autoriser un séchage en douceur et de limiter la formation de fentes. En outre, les chênes devraient être récoltés avant qu'ils ne «s'effondrent» car les très (trop) vieux troncs

présentent des dommages et des formations de pourriture qui ne sont pas toujours visibles lorsque l'arbre est sur pied. Il faudrait si possible que forestiers et scieurs restent en contact pour éviter que de tels problèmes soient sources de malentendus.

• Les relations entre scieurs et forestiers

Ces relations autrefois réputées difficiles semblent aujourd'hui plus sereines, ouvrant la porte à un pragmatisme de bon aloi. Mais le fait que des organisations commerciales et des négociants prennent de plus en plus en charge l'organisation des échanges fait naître le risque d'une raréfaction des échanges directs et personnels entre forestiers et scieurs. La conséquence pourrait être une méconnaissance réciproque croissante des problèmes et des interrogations de chacune des branches. Puisse le présent article contribuer modestement à des échanges d'expérience et d'opinion! ■

Tableau 1: Potentiel de production de chêne et évaluations des volumes commercialisés en Suisse

	Production suisse (en 1000 m ³ /an)	Importations- exportations ⁽²⁾ (en tonnes)	Marché suisse de bois d'œuvre pour le chêne (équivalent en m ³)	
	2017/1995	2017/1995	2017/1995	
0) Volumes des chênes pédonculé et sessile (bois fort sur pied, en 1000 m ³) ⁽¹⁾	7316/7935			
1) Accroissement des chênes pédonculé et sessile (en 1000 m ³) ⁽¹⁾	121/177			
2) Possibilités d'exploitation (bois fort >7 cm de diam.) en chênaie productive (= 80% de 1) ⁽³⁾	97/142			
3) Après déduction de l'écorce (22%) et des pertes (5%) ⁽⁴⁾	72/103			
4) Production de bois en assortiment 4B (DHP >40 cm et qualité B) = 20% de 3 (chiffre d'expérience de l'arrdt de Boudry (NE) ⁽⁵⁾	14/17		→	14 300/11 050 ⁽⁴⁾
5) Importations de bois brut ⁽²⁾		7800/12 800	+ Importations ⁽⁵⁾	7 800/12 800 ⁽⁵⁾
6) Exportations de bois brut ⁽²⁾		9000/3500	- Exportations ⁽⁵⁾	- 9 000/- 3 500 ⁽⁵⁾
7) Importations de sciages ⁽²⁾		21 100/36 100	+ Importations ⁽⁶⁾	35 100/60 200 ⁽⁶⁾
8) Exportations de sciages ⁽²⁾		1100/2800	- Exportations ⁽⁶⁾	- 1 800/- 4 650 ⁽⁶⁾
		Volume estimé du marché suisse		25 200/19 200

⁽¹⁾ Inventaire forestier national IFN 1 (1993-1995); IFN 4 (2009/13).

⁽²⁾ Statistique de l'Administration fédérale des douanes (stat. AFD); sont représentées ici les valeurs Ø 2013-2017 et 1990-1994, arrondies à la centaine de tonnes:

- bois brut selon stat. AFD: chêne brut (*Quercus spp.*), y compris grumes écorcées, grumes sans aubier ou grossièrement équarries;
- sciages selon stat. AFD: chêne (*Quercus spp.*) scié en long ou déliné, tranché ou déroulé, ou encore raboté, poncé, ou attaché aux extrémités, d'un minimum de 6 mm d'épaisseur.

⁽³⁾ Définition IFN pour «Chênaie productive»: production de bois de tige >1500 kg de matière sèche/ha/an; distance de débardage max. 300 m; taillis exclus.

⁽⁴⁾ L'IFN 1 (1995) fait état d'une exploitation de 65% de l'accroissement; l'IFN 4 (2017) fait état d'une exploitation de 100% de l'accroissement. 1 m³ de grume est ici assimilé à 1 m³ d'équivalent bois brut.

⁽⁵⁾ 1 t de bois brut est assimilée à un 1 m³ d'équivalent bois brut.

⁽⁶⁾ La production de 0,6 m³ de sciage nécessite 1 m³ d'équivalent bois brut.

REMERCIEMENTS

L'association proQuercus a contacté les représentants de deux grandes scieries de chêne de Suisse (fig. 3/4). Complétés d'autres données, ces entretiens réalisés en septembre 2017 avec Patrick Corbat (Corbat Holding SA, Vendlincourt JU), ainsi qu'avec Isolde Ott et Cyril Ott (Hanhart Holz AG, Diessenhofen TG) constituent la matière de cet article. proQuercus remercie ces interlocuteurs de leur disponibilité.

BIBLIOGRAPHIE

Les références bibliographiques complètes de cet article peuvent être consultées sur: www.laforet.ch

IMPRESSUM

LA FORÊT

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois | paraît 11 fois par an

ISSN 0015-7597

Editeur

 **ForêtSuisse**

Association des propriétaires forestiers

Président: Daniel Fässler
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction/Administration:

Rosenweg 14
CH-4502 Soleure
T +41 32 625 88 00
F +41 32 625 88 99
laforet@foretsuisse.ch

Réd. en chef: Fabio Gilardi [fg]
fabio.gilardi@foretsuisse.ch

Réd. adjoint: Alain Douard [ad]
alain.douard@foretsuisse.ch

Ferdinand Oberer [fo], rédacteur
ferdinand.oberer@waldschweiz.ch

Walter Tschannen [wt], rédacteur
walter.tschannen@waldschweiz.ch

Reto Rescalli [rr], rédacteur
reto.rescalli@waldschweiz.ch

Annonces:

Agripromo, Ulrich Utiger
Sandstrasse 88
CH-3302 Moosseedorf (BE)
T +41 79 15 44 01
F +41 31 859 12 29
agripromo@gmx.ch
www.agripromo.ch

Abonnements:

Maude Schenk
[maude.schenk\[at\]foretsuisse.ch](mailto:maude.schenk[at]foretsuisse.ch)

Prix de vente:

Abonnement annuel: Fr. 89.-
Prix pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes Fr. 59.-
Pour l'étranger Fr. 118.- ou euros 98.-

Tirage:

1648 ex. [REMP / CS septembre 2018]

Impression:

Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,
CH-3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement avec l'accord de la rédaction. Mention des sources obligatoire



imprimé en
suisse

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse

CET ARTICLE EST TIRÉ DE

Le mensuel suisse de la forêt et du bois

LA FORÊT



Oui, je m'abonne à LA FORÊT [onze numéros par an]

Entreprise

Nom / Prénom

Profession

Rue

NPA / Lieu

Téléphone / Courriel

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4502 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne sur www.laforet.ch